

Image not found or type unknown



## Saisie de meuble par huissier

Par **volsque**, le **23/06/2012 à 17:50**

Bonjour,rnrnMa question est : depuis le début de l'année, je paie 500 € par mois à un huissier. J'ai toujours payé, jamais de retard, preuve à l'appui. Aujourd'hui, je reçois un courrier de l'huissier comme quoi le créancier me donne 3 mois pour régler ma dette de 6.466,93 € sinon, passé 3 mois ils viennent me saisir.rnrnDéjà, je n'ai pas cette somme, et en plus, je n'ai pas 6.000 € de meubles.rnrnY'a-t'il quand même une solution pour éviter la saisie du peu de meubles que j'ai ? rnrnMerci.